



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TOURISME | SECURITE | ACCEUIL DES CROISIERISTES

La ville de Sainte-Anne a signé une convention de site touristique avec la Préfecture pour sécuriser l'accueil des touristes croisiéristes

**Sainte-Anne, samedi 9 novembre 2019**

Dans le cadre de leurs missions respectives d'animation, de sécurité et d'attractivité du territoire, la ville de Sainte-Anne et l'OTI du levant coordonnent un dispositif d'accueil des croisiéristes. La ville accueille ainsi chaque année des touristes croisiéristes venus découvrir les richesses du patrimoine et le littoral de ses plages. Des équipes sont mobilisées notamment via le dispositif de jeunes en service civique, pour accueillir les passagers, sécuriser la déambulation des croisiéristes, valoriser le patrimoine de la ville auprès de ces derniers et les orienter vers les points touristiques.

Pour associer l'ensemble des acteurs de la croisière et de la sécurité, la ville a signé ce samedi 9 novembre à 11h30 en sous-préfecture la convention « sécurisite » : un dispositif "sécuri-site/ safety site", labélisé par l'Etat.

Cette convention engage la commune, la CARL, la préfecture, la gendarmerie, la police municipale, le CTIG, les Routes de Guadeloupe, la Région Guadeloupe, la CCI et le Grand Port maritime à conjuguer leurs efforts et à concourir à la sécurité des visiteurs accueillis à Sainte-Anne et notamment sur les zones les plus fréquentées. Des mesures de prévention et de protection seront donc prises de façon partenariale sur un périmètre couvrant l'aire de dépose et d'accueil des touristes située à Galbas, le boulevard H.Ibéné (incluant la place Schoelcher) et la plage du Bourg.

Ce cadre partenarial a pour but de favoriser et de développer les actions de coopération opérationnelle renforcée entre les forces publiques et privées de sécurité. Il s'agira, par exemple, d'assurer la coordination de la circulation et du stationnement des bus d'excursions, des taxis privés sur des espaces dédiés et organisés.

*Afin de relayer cette information auprès du public et de nos concitoyens,  
la contribution de votre média est vivement sollicitée.  
Contact Presse : Marine FLORY - 0690 76 32 53 - [communication@ville-sainteanne.fr](mailto:communication@ville-sainteanne.fr)*